

Communiqué de presse
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Des terrains protégés du corridor vert Châteauguay-Léry désormais propriété de la Ville de Châteauguay et d'Héritage Saint-Bernard

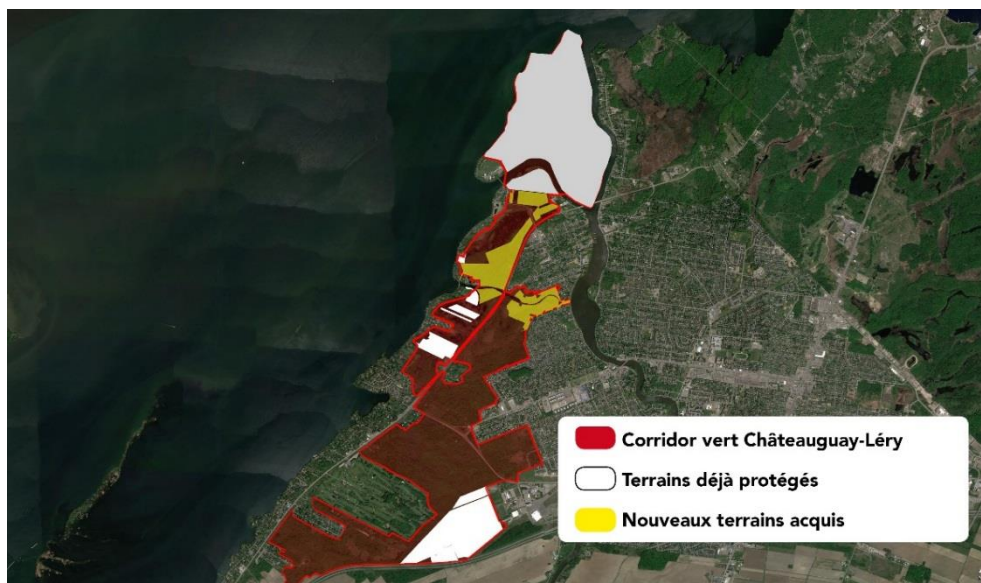
(Châteauguay, le 30 octobre 2017) – Anciennement propriété de la Fondation de la faune du Québec, des terrains situés au cœur d'un riche écosystème ont été transférés à la Ville de Châteauguay et Héritage Saint-Bernard un peu plus tôt cet automne, faisant de ces deux entités les nouveaux propriétaires de milieux naturels protégés. De plus, une servitude de conservation notariée vient confirmer la protection à perpétuité de ces quelque 70 hectares de territoire situés au cœur du corridor vert Châteauguay-Léry, aux abords du ruisseau Saint-Jean.

« La conservation de ces milieux naturels est essentielle pour assurer la pérennité de la flore et la faune qu'on y trouve et pour permettre aux citoyens et visiteurs de pratiquer des activités de loisir en lien avec la nature. Le corridor vert Châteauguay-Léry, qui inclut l'île Saint-Bernard, est une richesse inestimable pour la communauté et nous sommes fiers d'avoir pu franchir un autre pas important pour la protection de ce joyau », souligne Nathalie Simon, mairesse de Châteauguay.

« Plus de sept années auront été nécessaires pour conclure cette entente entre la Fondation de la faune du Québec, la Ville de Châteauguay et Héritage Saint-Bernard », explique Luc L'Écuyer, directeur général d'Héritage Saint-Bernard. « Notre vision de pouvoir protéger l'ensemble du corridor vert Châteauguay-Léry se concrétise de plus en plus! Nous rêvons toujours du moment où nous pourrions chausser nos skis de fond au centre écologique Fernand-Seguin et les retirer sur l'île Saint-Bernard pour un bon chocolat chaud! », se réjouit M. L'Écuyer.

Le territoire du ruisseau Saint-Jean est extrêmement riche. D'abord, il est en partie constitué d'une importante frayère multispécifique en plaine inondable, l'une des dernières frayères naturelles du lac Saint-Louis. C'est donc le lieu de reproduction par excellence pour de nombreuses espèces de poissons. Également, le site abrite plusieurs espèces de plantes rares. À cet effet, il s'agit de l'un des seuls endroits protégés, avec le refuge faunique Marguerite-D'Youville et le centre écologique Fernand-Seguin, où l'on retrouve des Aubépines ergot-de-coq, cette plante rare qui se retrouve presque exclusivement dans la région de Châteauguay. Finalement, les oiseaux sont également bien nombreux à venir y nicher et s'y nourrir, tout comme différents mammifères, reptiles et amphibiens.

Copropriétaires avec la municipalité, l'organisme de conservation Héritage Saint-Bernard s'est vu confier le mandat de gestion de ces territoires, en les protégeant et les mettant en valeur. Cette transaction n'aurait pu être possible sans la contribution de la Fondation de la faune du Québec et l'accompagnement de Nature Action Québec.



-30-

Source : Dominic Gendron, 450 698-3133 poste 226, dominic.gendron@heritagestbernard.qc.ca
Marie-Hélène Dorais, 450 698-3133 poste 227, marie.dorais@heritagestbernard.qc.ca
Mylène Bergeron, 418-644-7926 poste 135, mylene.bergeron@fondationdelafaune.qc.ca

Photos : les crédits sont inscrits à même le nom des photos*

* Les photos jointes à ce document peuvent être utilisées avec le crédit photo pour des articles relativement à ce communiqué seulement. Toute autre utilisation des photos doit faire l'objet d'une entente avec le(s) photographe(s).